Nations Unies S/2016/467



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 mai 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 mai 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que j'ai adressée au Président du Conseil de sécurité le 20 novembre 2015 (S/2015/909), dans laquelle je demandais un report du point que je devais faire comme suite à la demande formulée par le Conseil dans la déclaration de son président en date du 14 janvier 2015 (S/PRST/2015/2), et à la réponse de ce dernier en date du 24 novembre 2015, dans laquelle il prenait note de ma demande (S/2015/910). Dans la même déclaration, j'ai également été prié de soumettre au Conseil un rapport au plus tard en décembre 2016 sur les nouveaux efforts déployés par les Nations Unies en ce qui concerne la consolidation de la paix au lendemain des conflits, en particulier sur les progrès accomplis pour accroître la participation des femmes à la consolidation de la paix, compte étant tenu des vues de la Commission. Ce rapport a toujours été publié comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont achevé l'examen 2015 de l'architecture de consolidation de la paix et ont adopté, le 27 avril 2016, des résolutions substantiellement identiques (résolutions 70/262 et 2282 (2016), respectivement). Dans sa résolution, l'Assemblée a invité le Secrétaire général à lui rendre compte à sa soixante-douzième session, 60 jours au moins avant la réunion de haut niveau sur la consolidation et la pérennisation de la paix, de ce qui aurait été fait pour appliquer ladite résolution, y compris dans un certain nombre de domaines particuliers. Je voudrais proposer de reporter plus tard la présentation du rapport écrit que le Conseil a demandé dans le document S/PRST/2015/2 pour la faire coïncider avec la présentation du rapport demandé par l'Assemblée dans sa résolution 70/262. De plus, je voudrais proposer qu'au lieu de soumettre un rapport écrit, je fasse au Conseil une présentation orale, au plus tard en décembre 2016, comme demandé dans le document S/PRST/2015/2.

Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix travaillera en étroite collaboration avec les membres du Conseil de sécurité pour reprogrammer la présentation orale.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-08260 (F) 240516 240516



